



SERVICES PERSONNES AGEES MADININA

Nul ne doit rester à la porte de la citée
E. PEGUY

CONTRAT DE TRAVAIL
A
DUREE INDETERMINEE

Entre les soussignés :

D'une part,

L'Association **Services Personnes Agées Madinina « SPAM-EI »** sous le numéro W9M1007379 par la préfecture, en date du 20 Août 2018, déclarée organisme de services à la personne sous le N° **SAP842648776 Acte 360** par la Direction des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi (DIECCTE) en date du 28 Mai 2019 et conventionnée Entreprise d'Insertion convention N° **EI 972190108 – AO-MO** en date du 08 Octobre 2019 par le CDIAE.

Dont le siège social est situé Espace La Quenette – Mare POIRIER – 97223 LE DIAMANT.

Représentée par Monsieur David LOURI, Président de l'Association « SPAM-EI » dûment habilité aux présentes

Ci-dénommé l'employeur d'une part.

Et

Madame Régine Sulpice-TIMOTHEE

Née le 03 Septembre 1979 à Schoelcher

De nationalité Française

Demeurant : 528 Chemin BALATA – Quartier Chapelle

97212 SAINT-JOSEPH

N° de sécurité sociale : 2 79 09 97 229 037 33

Espace La Quenette

Mare Poirier - 97223 LE DIAMANT

Tél : 0696 98 15 78 / 0696 26 06 57

SIRET : 842 648 776 00024 APE : 8810 A

[Email: servicespersonnesageesmadinina@gmail.com](mailto:servicespersonnesageesmadinina@gmail.com)



SERVICES PERSONNES AGEES MADININA

Nul ne doit rester à la porte de la citée
E. PEGUY

Appelé la salariée d'autre part,

ARTICLE I : ENGAGEMENT & DUREE

L'Association « SPAM-EI » convient d'engager Madame Régine SULPICE-TIMOTHEE qui accepte en qualité de Directrice de structure, à compter du **01 Septembre 2021**, à temps plein pour une durée indéterminée.

Le présent contrat n'est pas soumis aux dispositions de la Convention Collective de Restauration Collective

ARTICLE II : REMUNERATION

Madame Régine SULPICE-TIMOTHEE bénéficiera d'une rémunération mensuelle nette d'un montant de **3 500,00€** pour 151h67 de travail effectif à raison 35h par semaine du lundi au vendredi.

ARTICLE III – MISIONS & ATTRIBUTIONS

Madame Régine SULPICE-TIMOTHEE est engagée en qualité de Directrice de structure à « SPAM-EI » Espace La Quenette – 97223 LE DIAMANT.

Elle sera chargée :

- Du fonctionnement et l'organisation du service, de la gestion du personnel, de l'élaboration et le suivi du budget de la structure dans le respect des procédures,
- De la mise en place et suivi de la prise en charge des salariés en insertion, de l'organisation et de la vie institutionnelle en coordination avec les différents partenaires,
- Encadrer les personnes en situation d'exclusion et de les aider dans leur parcours d'insertion socioprofessionnel,
- Mise en place et suivi du service portage de repas auprès des bénéficiaires.

Espace La Quenette
Mare Poirier - 97223 LE DIAMANT
Tél : 0696 98 15 78 / 0696 26 06 57
SIRET : **842 648 776 00024** APE : **8810 A**

[Email : servicespersonnesageesmadinina@gmail.com](mailto:servicespersonnesageesmadinina@gmail.com)



SERVICES PERSONNES AGEES MADININA

*Nul ne doit rester à la porte de la citée
E. PEGUY*

Les fonctions confiées à Madame Régine Sulpice-Timothée sont par nature évolutives et pourront être modifiées par l'association en fonction des nécessités d'administration et de gestion.

Madame Régine Sulpice-Timothée est tenu d'exécuter personnellement et consciencieusement le travail prévu au contrat.

Elle doit respecter les prescriptions du règlement intérieur et l'organisation générale du travail, notamment en matière d'horaires, de discipline, d'hygiène et de sécurité.

ARTICLE IV - CONFIDENTIALITE

Madame Régine Sulpice-Timothée respectera, pendant toute la durée du présent contrat, le secret professionnel le plus absolu à l'égard des tiers pour tout ce qui concerne l'exercice de ses fonctions et plus généralement tout ce dont elle aura eu connaissance directement ou non du fait de son appartenance à l'Association.

ARTICLE V – MOBILITE

Madame Régine Sulpice-Timothée est engagée en qualité de Responsable de structure « SPAM-EI », accepte expressément toutes mobilités professionnelles et géographiques.

Dans le strict respect de ces dispositions, elle pourra être affectée temporairement ou définitivement à tout autre lieu que le travail initial, pour quelle mission que ce soit, sur le département Martinique.

ARTICLE VI – CONGES PAYES

Madame Régine Sulpice-Timothée bénéficiera aux termes de la législation de 5 semaines de congés par année complète de travail.

Espace La Quenette
Mare Poirier - 97223 LE DIAMANT
Tél : 0696 98 15 78 / 0696 26 06 57
SIRET : 842 648 776 00024 APE : 8810 A
[Email : servicespersonnesageesmadinina@gmail.com](mailto:servicespersonnesageesmadinina@gmail.com)



SERVICES PERSONNES AGEES MADININA

*Nul ne doit rester à la porte de la cité
E. PEGUY*

Les congés ne seraient être pris sans l'accord expresse et par écrit du représentant de l'association, habilité à cet effet.

ARTICLE VII – RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

La rupture du présent contrat peut se faire à l'initiative de l'association ou de la salariée dans les conditions suivantes :

Démission : Si Madame Régine SULPICE-TIMOTHEE désire rompre le contrat par démission, elle doit respecter un préavis de deux mois à compter de la réception d'un courrier adressé sous pli recommandé avec AR.

L'association se réserve le droit, sur la demande expresse de Madame Régine SULPICE-TIMOTHEE de la libérer de l'obligation de préavis, sans indemnités correspondantes.

Licenciement : En cas de licenciement, il sera fait à application de la législation en la matière, tant pour ce qui concerne la procédure que les modalités de préavis et indemnités.

ARTICLE VIII – CAISE DE RETRAITE

Madame Régine SULPICE-TIMOTHEE bénéficiera de cotisations de retraite complémentaire, auprès de l'IRCOM sise rue des Arawacks – Fort de France.

ARTICLE IX- CAISSE DE SECURITE SOCIALE

La déclaration préalable à l'embauche sera effectuée à la CGSS de Martinique auprès de laquelle l'association « SPAM-El » est immatriculée.



SERVICES PERSONNES AGEES MADININA

Nul ne doit rester à la porte de la cité
E. PEGUY

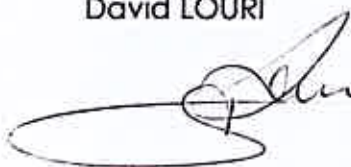
Madame Régine Sulpice-Timothée pourra exercer auprès de cet organisme son droit d'accès et de rectification, en l'application de la loi **78-17 du 06 Janvier 1978**.

Le présent contrat est conclu en deux exemplaires dont l'un devra être retourné à l'Association « SPAM-EI » dans les plus brefs délais.

Fait à Diamant, le 01 Septembre 2021

Signature du Président de l'association

David LOURI



ASSOCIATION SPAM
- Service à la personne -
Espace La Quenette - Morne Poirier
97223 LE DIAMANT
Tél : 042 648 776 00024 - APE 8810A

Signature du salarié,

(Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Le salarié,

Régine Sulpice-Timothée

« Lu et approuvé »



Espace La Quenette
Morne Poirier - 97223 LE DIAMANT
Tél : 0696 98 15 78 / 0696 26 06 57
SIRET : 842 648 776 00024 APE : 8810 A
[Email: servicespersonnesageesmadinina@gmail.com](mailto:servicespersonnesageesmadinina@gmail.com)